

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint par le groupe Azimut, à travers sa filiale la société « AZ International Holdings S.A. », des sociétés « Red Med Asset Management SA » et « Red Med Securities SA » aux côtés de l'actionnaire historique « Red Med Capital SARL »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « AZ International Holdings S.A. » ;
- **L'associé historique :** « Red Med Capital SARL » ;
- **Les cibles :** « Red Med Asset Management SA » et « Red Med Securities SA ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle conjoint.

Secteur économique concerné :

- La gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) ;
- L'intermédiation boursière.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 19 mai 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique consistant en l'acquisition du contrôle conjoint par le groupe Azimut, à travers sa filiale la société « AZ International Holdings S.A. », des sociétés « Red Med Asset Management SA » et « Red Med Securities SA » aux côtés de l'actionnaire historique « Red Med Capital SARL » à travers l'acquisition respectivement de 30 % et 25% de leur capital social et des droits de vote y afférents.

« AZ International Holdings SA » est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2a Rue Eugène Ruppert, L-2453 – Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B158624. C'est une filiale du groupe Azimut qui propose une large gamme de solutions d'investissement, notamment des fonds communs de placement, du capital-investissement, des investissements alternatifs et des services de gestion de patrimoine pour une clientèle privée et institutionnelle.

« Red Med Capital SARL » est une société à responsabilité limitée de droit marocain ayant son siège social au 57 avenue Mehdi Ben Barka, Souissi, Rabat, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Rabat sous le numéro 124441. Elle opère dans l'ensemble des métiers des marchés des capitaux.

« Red Med Asset Management SA » est une société anonyme de droit marocain ayant son siège social au 57 avenue Mehdi Ben Barka, Souissi, Rabat, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Rabat sous le numéro 124499. Elle est active dans la gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

« Red Med Securities SA » est une société anonyme de droit marocain ayant son siège social au 410 boulevard Bourgogne Racine Extension Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 174125. Elle est active dans l'intermédiation boursière.

Fait à Rabat, le 08 mai 2025